

CHAPITRE 2

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Les entrées dans le PMEA – les départs du PMEA – le passage de contrat à carrière pour les officiers et les sous-officiers – les transformations de CDD en CDI pour les agents non titulaires – les avancements – les mutations – le personnel militaire et civil concerné par les restructurations en 2011

Les mouvements de personnels observés en 2011 traduisent la baisse des effectifs décidée dans le cadre de la loi de programmation militaire (LPM) 2009-2014⁽¹⁾.

En 2011, 17170 militaires ont été recrutés au ministère de la défense et des anciens combattants (MINDAC), principalement par l'armée de terre. 67,7 % des recrutements ont concerné les militaires du rang. À l'inverse, 20473 militaires ont quitté définitivement le ministère.

Le passage de l'état de militaire sous contrat au statut de militaire de carrière a concerné 91 officiers et 3290 sous-officiers. Les promotions par changement de catégorie ont quant à elles bénéficié à 4082 militaires.

Par ailleurs, le personnel militaire a connu 88984 mutations dont 32165 ouvrant droit à une indemnité de changement de résidence⁽²⁾.

S'agissant du personnel civil, 2306 recrutements ont été enregistrés dont 52,2 % de personnel de catégorie C ou de niveau III. Parallèlement, 4116 civils ont quitté définitivement le ministère.

En outre, le ministère atteint un taux d'emploi de personnel handicapé de 6,2 % suite au recrutement de 51 personnes handicapées.

Au cours de l'année 2011, 1160 personnels civils titulaires ont connu un changement de corps et 2031 un changement de grade. 10 agents non titulaires ont accédé à un contrat à durée indéterminée.

Les mutations ont concerné 1649 civils dont 482 avec changement de résidence.

Enfin, 540 établissements ont été restructurés (établissements dissous, créés ou transférés) en 2011.

(1) Conformément à la LPM, l'ensemble des données présentées dans ce chapitre porte sur le personnel placé sous le plafond ministériel des emplois autorisés (PMEA) pour le MINDAC.

(2) Y compris les mutations des effectifs militaires de la gendarmerie sous PMEA défense.

Chiffres-clés

Militaires :

21 397 entrées
dont 17 170 recrutements directs

26 827 sorties
dont 20 473 départs définitifs (décès compris)

4 082 militaires ont bénéficié d'une promotion par changement de catégorie

Civils :

3 010 entrées, dont 2 306 recrutements directs

5 730 sorties, dont 4 116 départs définitifs

3 191 avancements par changement de corps ou de grade (hors promotions par concours)

2.1 - LES ENTRÉES DANS LE PMEA

2.1.1 - Le personnel militaire

2.1.1.1 - Recrutements directs⁽³⁾ des militaires par catégorie et par armée

En effectifs physiques

	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	VOLONTAIRES	TOTAL	%
TERRE	433	627	9 802	1 125	11 987	69,8
MARINE	116	722	1 151	631	2 620	15,3
AIR	162	1 064	550	77	1 853	10,8
SSA	189	214	0	75	478	2,8
SEA	1	1	120	0	122	0,7
DGA	60	0	0	0	60	0,3
SCA	33	0	0	0	33	0,2
SID	17	0	0	0	17	0,1
TOTAL	1 011	2 628	11 623	1 908	17 170	100,0
%	5,9	15,3	67,7	11,1	100,0	

Source : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services.

Champ : ensemble du personnel militaire recruté au cours de l'année 2011

Lecture : 433 officiers ont été recrutés par l'armée de terre au cours de l'année 2011

NB : - Aucun recrutement en 2011 pour les APM, le CGA et la PIA.

- Les élèves ayant vocation à devenir officiers ou sous-officiers sont comptabilisés dans la catégorie dans laquelle ils sont destinés à servir.

2.1.1.2 - Recrutements directs⁽³⁾ des militaires féminins par catégorie et par armée

En effectifs physiques

	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	VOLONTAIRES	TOTAL	%
TERRE	92	118	686	43	939	44,7
MARINE	23	103	170	172	468	22,3
AIR	34	179	92	47	352	16,8
SSA	90	171	0	48	309	14,7
SEA	0	0	7	0	7	0,3
DGA	9	0	0	0	9	0,4
SCA	14	0	0	0	14	0,7
SID	1	0	0	0	1	0,1
TOTAL	263	571	955	310	2 099	100,0
%	12,5	27,2	45,5	14,8	100,0	

Source : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services.

Champ : ensemble du personnel militaire féminin recruté au cours de l'année 2011

Lecture : 92 officiers féminins ont été recrutés par l'armée de terre au cours de l'année 2011

NB : - Aucun recrutement en 2011 pour les APM, le CGA et la PIA.

- Les élèves ayant vocation à devenir officiers ou sous-officiers sont comptabilisés dans la catégorie dans laquelle ils sont destinés à servir.

(3) Issus de la société civile.

2.1.1.3 - Autres entrées de militaires dans le PMEA

Les autres entrées dans le PMEA se décomposent ainsi : arrivée de la position d'activité hors PMEA, arrivée de la position de détachement, arrivée de la position de non activité...

En effectifs physiques

	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	VOLONTAIRES	TOTAL	%
TERRE	169	256	634	83	1 142	27,0
MARINE	204	1 052	326	131	1 713	40,5
AIR	86	314	198	1	599	14,2
GENDARMERIE	144	122	0	169	435	10,3
SSA	47	152	0	9	208	4,9
SEA	9	3	4	0	16	0,4
DGA	79	0	0	0	79	1,9
SCA	17	0	0	0	17	0,4
AUTRES SERVICES MINISTÉRIELS*	8	10	0	0	18	0,4
TOTAL	763	1 909	1 162	393	4 227	100,0
%	18,1	45,2	27,5	9,2	100,0	

Source : DRH-MD/SPP-RH/PRH

Champ : ensemble du personnel militaire entrés dans le PMEA au cours de l'année 2011, hors recrutement direct

Lecture : 169 officiers de l'armée de terre sont entrés dans le PMEA au cours de l'année 2011, hors recrutement direct

* APM, CGA, PIA, SID.

Personnel de la Défense

Mouvements de personnel

Dépenses liées au personnel

Formation

Reconversion

Conditions de travail

Relations professionnelles

Politique sociale

Réserve

Postface

2.1.2 - Le personnel civil

2.1.2.1 - Recrutements⁽⁴⁾ du personnel titulaire par catégorie et par armée, direction ou service

En effectifs physiques

	CAT. A	CAT. B	CAT. C	TOTAL	%
TERRE	46	52	167	265	24,3
MARINE	10	35	28	73	6,7
AIR	15	33	27	75	6,9
SSA	0	17	69	86	7,9
DIRISI	5	34	22	61	5,6
OIAS	3	13	33	49	4,5
SEA	1	3	6	10	1,0
DGA	18	38	17	73	6,7
SCA	5	33	30	68	6,2
SIMU	1	1	3	5	0,4
SGA	90	118	59	267	24,5
AUTRES SERVICES MINISTÉRIELS*	7	29	22	58	5,3
TOTAL	201	406	483	1 090	100,0
%	18,4	37,3	44,3	100,0	

Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel civil titulaire recruté au cours de l'année 2011, hors DGSE

Lecture : 46 agents de catégorie A ont été recrutés par l'armée de terre au cours de l'année 2011

* Dont DICOd, DRM, SIAé, DPSD.

2.1.2.2 - Recrutements⁽⁴⁾ du personnel titulaire par catégorie et par voie d'accès

En effectifs physiques

	CAT. A	CAT. B	CAT. C	TOTAL
CONCOURS INTERMINISTÉRIELS	40	0	0	40
CONCOURS DÉFENSE ET RECRUTEMENTS DIRECTS	43	77	148	268
TITULARISATIONS DE CONTRACTUELS	0	4	72	76
DÉTACHEMENT, POSITION DE NON ACTIVITÉ, INTÉGRATIONS DIRECTES	89	62	63	214
INTÉGRATIONS DE MILITAIRES	29	263	200	492
DONT L 4139-2	29	233	174	436
DONT EMPLOIS RÉSERVÉS	0	30	26	56
TOTAL	201	406	483	1 090

Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel civil titulaire recruté au cours de l'année 2011, hors DGSE

Lecture : 29 militaires ont été intégrés dans le personnel civil de catégorie A au cours de l'année 2011

(4) Hors réintégration de personnel.

2.1.2.3 - Recrutement⁽⁵⁾ du personnel non titulaire par niveau et par type de contrat

En effectifs physiques

	Niv. I	Niv. II	Niv. III	TOTAL	%
CDD	185	90	721	996	38,5
ICT/TCT*	176	44	0	220	8,5
VACATAIRES	0	0	1 368	1 368	53,0
TOTAL	361	134	2 089	2 584	100,0
%	14,0	5,2	80,8	100,0	

Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel civil non titulaire recruté au cours de l'année 2011, hors DGSE

Lecture : 1 368 vacataires ont été recrutés en niveau III au cours de l'année 2011

* Ingénieurs et cadres technico-commerciaux / techniciens et cadres technico-commerciaux.

2.1.2.4 - Recrutement du personnel ouvrier de l'État

Le recrutement de personnel ouvrier de l'État est suspendu.

2.1.2.5 - Total des recrutements⁽⁶⁾ de personnel civil par catégorie

En effectifs physiques

	CAT. A/ NIV. I	CAT. B/ NIV. II	CAT. C/ NIV. III	OE	TOTAL	%
TITULAIRES	201	406	483	0	1 090	47,3
NON TITULAIRES	361	134	721	0	1 216	52,7
OUVRIERS DE L'ÉTAT	0	0	0	0	0	0,0
TOTAL	562	540	1 204	0	2 306	100,0
%	24,4	23,4	52,2	0,0	100,0	

Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel civil recruté au cours de l'année 2011, hors DGSE

Lecture : 361 agents non titulaires ont été recrutés en catégorie A ou niveau I au cours de l'année 2011

(5) Hors apprentis, personnel de recrutement local (PRL).

(6) Hors apprentis, PRL et vacataires.

2.1.2.6 - Autres entrées de personnel civil dans le PMEA

En effectifs physiques

	CAT. A/ NIV. I	CAT. B/ NIV. II	CAT. C/ NIV. III	OE	TOTAL	%
TITULAIRES*	42	112	309	0	463	65,8
NON TITULAIRES**	20	7	8	0	35	5,0
OUVRIERS DE L'ÉTAT***	0	0	0	206	206	29,2
TOTAL	62	119	317	206	704	100,0
%	8,8	16,9	45,0	29,3	100,0	

Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel civil entré dans le PMEA au cours de l'année 2011, hors DGSE et recrutements directs

Lecture : 309 personnels de catégorie C ou niveau III sont entrés dans le PMEA au cours de l'année 2011, hors recrutements directs

* Détachement, mise à disposition, congé de longue maladie, congé de longue durée, disponibilité, congé parental.

** Congé sans traitement, congé de grave maladie, congé parental, détachement, mise à disposition, disponibilité.

*** Congé sans salaire, congé de longue durée, congé parental.

2.1.3 - La politique d'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées

2.1.3.1 - La mobilisation des agents militaires et civils sur le dossier handicap

La loi n° 87-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés a instauré depuis 1991, pour l'ensemble des employeurs publics et privés, l'obligation d'employer des personnes handicapées, des mutilés de guerre et assimilés à hauteur de 6 % de leurs effectifs. La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a renforcé cette obligation en instituant un Fonds pour l'insertion des personnes handicapées (FIPH), chargé de recueillir les contributions des employeurs publics (et privés) qui n'atteignent pas ce taux.

Le Plan Handicap 2009-2011, programme d'action triennal en faveur de l'insertion des personnes handicapées, tendait à donner à chaque travailleur handicapé les moyens et l'environnement nécessaires à son intégration professionnelle.

Le recensement effectué en vue de la déclaration au FIPH a fait apparaître un taux d'emploi à la Défense de 6,2 % en 2011 contre 6,0 % en 2010.

Afin de favoriser une dynamique collective pour la prise en compte du handicap dans la vie professionnelle, une campagne itinérante de formation et d'information portant sur le handicap (CIFIH) a été déployée un mois par an pendant trois ans. Comptant à son actif 27 dates de forum et un itinéraire de 15 villes différentes, la CIFIH a accueilli près de 5 000 personnes. Les statistiques élaborées depuis la création de la campagne présentent une augmentation de 40 % de demandes d'aménagement de poste.

La troisième et dernière campagne a eu la particularité d'être mutualisée avec les services du Premier ministre, le ministère de la culture et de la communication et le ministère de la justice et des libertés avec pour thématique les troubles musculo-squelettiques et les risques psychosociaux⁽⁷⁾. Dans le cadre de cette collaboration, une plaquette d'incitation à la déclaration des personnes handicapées a été élaborée et diffusée sur le portail Intradef du SGA.

L'intégration des travailleurs handicapés peut nécessiter la réalisation de certains aménagements techniques du poste de travail ou de l'environnement. La direction des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD) assure le suivi et le financement de ces aménagements de poste, en liaison avec les employeurs et le réseau social.

(7) Cf. chapitre 6 (Les conditions de travail).

Grâce à l'apport substantiel versé par le FIPH dans la fonction publique, le nombre d'aides réalisées au titre de l'année 2011 s'élève à 131 pour un montant de 357,6 K€⁽⁸⁾.

2.1.3.2 - Le recrutement

La politique volontariste du MINDAC intervient dans le contexte particulièrement contraint de la réorganisation du ministère et de l'évolution de ses missions. Or les besoins supplémentaires en personnel identifiés portent plutôt sur des métiers à caractère technique que sur la filière administrative, les possibilités de recours au vivier des candidats en situation de handicap se trouvant dès lors limités.

Depuis 2005, le MINDAC a recruté 579 personnes handicapées. La baisse enregistrée en 2011 avec 51 recrutements est due en partie aux compétences recherchées par les employeurs tant en termes de catégorie d'emploi que de filière professionnelle.

En effectifs physiques

		CAT. A/ NIV. I	CAT. B/ NIV. II	CAT. C/ NIV. III	OE	TOTAL
TITULAIRES	H	0	0	0	0	0
	F	0	0	0	0	0
NON TITULAIRES	H	0	6	21	0	27
	F	3	8	13	0	24
TOTAL		3	14	34	0	51

Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel civil handicapé recruté en 2011

Lecture : 3 agents non titulaires handicapés féminin de catégorie A ou de niveau I ont été recrutés au cours de l'année 2011

2.1.3.3 - Les nouveaux acteurs

Depuis la création des centres ministériels de gestion (CMG), le réseau handicap du ministère a considérablement été renforcé par la mise en place d'un correspondant handicap à temps plein au sein de chacun de ces centres, ainsi qu'au service parisien de soutien de l'administration centrale (SPAC).

Dans le cadre de l'organisation et du fonctionnement des bases de défense, le responsable de la formation au sein des groupes de soutien des bases de défense (GSBdD) assure désormais les fonctions de relais handicap auprès du CMG pour l'ensemble des établissements de son ressort territorial.

2.1.3.4 - Le financement exceptionnel en faveur de l'accessibilité à l'environnement professionnel de travaux d'accessibilité

L'enveloppe globale consentie au ministère par le FIPH dans la fonction publique s'élève à 1,5 M€ sur la période 2010/2014. Sur la base de cette enveloppe, la DRH-MD peut, après validation des dossiers par le FIPH dans la fonction publique, financer à hauteur de 100 % les demandes de travaux exprimés jusqu'au 31 décembre 2014.

Plusieurs employeurs ont déjà bénéficié de ce financement en 2010 et 2011, pour un montant de plus de 0,9 M€.

(8) Cf. chapitre 8 (La politique sociale).

2.2 - LES DÉPARTS DU PMEA

2.2.1 - Le personnel militaire

2.2.1.1 - Départs définitifs (y compris décès) des militaires par catégorie et par armée

En effectifs physiques

	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	VOLONTAIRES	TOTAL	%
TERRE	732	2 503	9 484	678	13 397	65,4
MARINE	198	1 712	767	442	3 119	15,2
AIR	186	1 771	997	134	3 088	15,1
SSA	204	359	0	70	633	3,1
SEA	8	21	115	0	144	0,7
DGA	31	0	0	0	31	0,2
SCA	46	0	0	8	54	0,3
AUTRES SERVICES MINISTÉRIELS*	6	1	0	0	7	0,0
TOTAL	1 411	6 367	11 363	1 332	20 473	100,0
%	6,9	31,1	55,5	6,5	100,0	

Source : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services
 Champ : ensemble du personnel militaire ayant quitté définitivement les armées au cours de l'année 2011
 Lecture : 732 officiers ont quitté définitivement l'armée de terre au cours de l'année 2011

* APM, CGA, PIA, SID.

2.2.1.2 - Départs définitifs (hors décès) des militaires par catégorie⁽⁹⁾, par ancienneté de service et par armée

En effectifs physiques

	DURÉE DE SERVICE (ANNÉES)	TERRE	MARINE	AIR	SSA	SEA	DGA	SGA	AUTRES SERVICES MINISTÉRIELS	TOTAL
OFFICIERS	[0-4[49	107	48	39	0	0	10	0	253
	[4-15[100	31	20	34	0	1	16	1	203
	[15-25[60	28	7	32	3	8	9	0	147
	[25 +	512	113	129	99	4	22	18	5	902
	TOTAL	721	279	204	204	7	31	53	6	1 505
SOUS-OFFICIERS	[0-4[208	30	162	79	1	0	0	0	480
	[4-15[721	349	262	133	1	0	0	0	1 466
	[15-25[741	893	438	114	7	0	0	1	2 194
	[25 +	802	421	909	39	11	0	0	0	2 182
	TOTAL	2 472	1 693	1 771	365	20	0	0	1	6 322
MdR	[0-4[5 739	805	495	55	45	0	0	0	7 139
	[4-15[3 227	314	484	6	37	0	0	0	4 068
	[15-25[1 113	0	108	0	32	0	0	0	1 253
	[25 +	35	0	13	0	0	0	0	0	48
	TOTAL	10 114	1 119	1 100	61	114	0	0	0	12 508
TOTAL		13 307	3 091	3 075	630	141	31	53	7	20 335

Source : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services

Champ : ensemble du personnel militaire ayant quitté définitivement les armées au cours de l'année 2011, hors décès

Lecture : 37 militaires du rang ayant entre 4 et 15 ans de service ont quitté définitivement le SEA au cours de l'année 2011

2.2.1.3 - Décès des militaires par catégorie et par armée

En effectifs physiques

	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	VOLONTAIRES	TOTAL
TERRE	12	31	46	1	90
MARINE	2	19	7	0	28
AIR	4	6	3	0	13
SSA	1	1	0	1	3
SEA	1	1	1	0	3
DGA	0	0	0	0	0
SCA	1	0	0	0	1
TOTAL	21	58	57	2	138

Source : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services

Champ : ensemble du personnel militaire décédé au cours de l'année 2011

Lecture : 1 officier du service du commissariat des armées est décédé au cours de l'année 2011

(9) Les volontaires sont ventilés au sein de leur catégorie respective.

2.2.1.4 - Autres départs des militaires du PME A

Les autres départs se décomposent ainsi : départ vers la position d'activité hors PME A, départ vers la position de détachement, départ vers la position de non activité...

En effectifs physiques

	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	VOLONTAIRES	TOTAL	%
TERRE	272	703	1 303	89	2 367	37,2
MARINE	254	843	187	127	1 411	22,2
AIR	429	720	382	3	1 534	24,1
GENDARMERIE	139	204	0	183	526	8,3
SSA	102	151	0	20	273	4,3
SEA	11	8	13	0	32	0,5
DGA	106	0	0	0	106	1,7
SCA	56	0	0	0	56	0,9
AUTRES SERVICES MINISTÉRIELS*	11	38	0	0	49	0,8
TOTAL	1 380	2 667	1 885	422	6 354	100,0
%	21,7	42,0	29,7	6,6	100,0	

Source : DRH-MD/SPP-RH/PRH

Champ : ensemble du personnel militaire ayant quitté le périmètre du PME A au cours de l'année 2011, hors départs définitifs

Lecture : 272 officiers de l'armée de terre ont quitté le PME A au cours de l'année 2011

* APM, CGA, PIA, SID.

2.2.2 - Le personnel civil

2.2.2.1 - Départs définitifs du personnel titulaire par catégorie et par armée

En effectifs physiques

	CAT. A	CAT. B	CAT. C	TOTAL	%
TERRE	81	57	245	383	26,1
MARINE	17	13	35	65	4,4
AIR	12	12	56	80	5,4
SSA	3	25	72	100	6,8
DIRISI	6	13	17	36	2,5
OIAS	2	6	26	34	2,3
SEA	1	1	10	12	0,8
DGA	64	55	80	199	13,6
SCA	1	12	42	55	3,7
SGA	73	102	262	437	29,8
AUTRES SERVICES MINISTÉRIELS*	11	20	36	67	4,6
TOTAL	271	316	881	1 468	100,0
	18,5	21,5	60,0	100,0	

Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel civil titulaire ayant quitté définitivement le MINDAC au cours de l'année 2011, hors DGSE
Lecture : 81 titulaires de catégorie A ont quitté définitivement l'armée de terre au cours de l'année 2011

* SIMu, DICoD, DRM, DPSD.

2.2.2.2 - Départs définitifs du personnel titulaire par catégorie et par circonstance

En effectifs physiques

	CAT. A	CAT. B	CAT. C	TOTAL
RETRAITE	151	254	701	1 106
RADIATION DES CADRES*	10	3	1	14
DÉCÈS	10	11	25	46
DÉMISSION ET ABANDON DE POSTE	3	8	37	48
DÉPARTS VOLONTAIRES** :	4	19	73	96
DONT ART2 - RESTRUCTURATIONS	3	8	47	58
DONT ART3 - CRÉATION D'ENTREPRISE	0	5	6	11
DONT ART4 - PROJET PERSONNEL	1	6	20	27
RÉVOCATION	0	2	7	9
CONCOURS OU RECRUTEMENT HORS DÉFENSE	1	12	17	30
FIN DE DÉTACHEMENT ENTRANT	92	7	20	119
TOTAL	271	316	881	1 468

Source : DRHMD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel civil titulaire ayant quitté définitivement le MINDAC au cours de l'année 2011, hors DGSE
Lecture : 92 fins de détachement entrant ont été enregistrées parmi le personnel titulaire de catégorie A au cours de l'année 2011

* Cessation anticipée d'activité (CAA).

** Donne droit à l'indemnité de départ volontaire.

2.2.2.3 - Départs définitifs⁽¹⁰⁾ du personnel non titulaire par catégorie et par circonstance

En effectifs physiques

	Niv. I	Niv. II	Niv. III	TOTAL	%
RETRAITE	74	30	59	163	17,0
RADIATION DES CADRES*	0	0	0	0	0,0
DÉCÈS	6	1	2	9	0,9
DÉMISSION ET ABANDON DE POSTE	71	21	54	146	15,2
DÉPARTS VOLONTAIRES**	1	1	6	8	0,8
LICENCIEMENT	4	3	3	10	1,0
CONCOURS	5	10	10	25	2,6
TITULARISATION HANDICAPÉS	0	4	56	60	6,3
TITULARISATION PACTES	0	0	16	16	1,7
FIN DE CONTRAT	70	34	418	522	54,5
TOTAL	231	104	624	959	100,0
%	24,1	10,8	65,1	100,0	

Source : DRHMD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel civil non titulaire ayant quitté définitivement le MINDAC au cours de l'année 2011, hors DGSE
Lecture : 522 départs pour fin de contrat ont été enregistrés pour les non titulaires au cours de l'année 2011

* Cessation anticipée d'activité (CAA).

** Donne droit à l'indemnité de départ volontaire.

(10) Hors apprentis, PRL et vacataires.

2.2.2.4 - Départs définitifs du personnel ouvrier de l'État par circonstance

En effectifs physiques

	NOMBRE	%
RETRAITE	923	54,6
CESSATION ANTICIPÉE D'ACTIVITÉ	128	7,6
DÉCÈS	35	2,1
DÉMISSION	17	1,0
DÉPARTS VOLONTAIRES*	585	34,6
CONCOURS	1	0,1
TOTAL	1 689	100,0

Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel ouvrier de l'État ayant quitté définitivement le MINDAC au cours de l'année 2011, hors DGSE
Lecture : 923 ouvriers de l'État sont partis à la retraite en 2011

* Donne droit à l'indemnité de départ volontaire.

2.2.2.5 - Ensemble des départs définitifs⁽¹¹⁾

En effectifs physiques

TITULAIRES	NON TITULAIRES	OE	TOTAL
1 468	959	1 689	4 116

Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel civil ayant quitté définitivement le MINDAC au cours de l'année 2011, hors DGSE
Lecture : 1 468 départs de personnel titulaire ont été constatés au cours de l'année 2011

2.2.2.6 - Autres départs de personnel civil du PMEA

En effectifs physiques

	TITULAIRES	NON TITULAIRES	OE	TOTAL
DÉTACHEMENT, PNA*	746	0	0	746
CONGÉ SANS TRAITEMENT OU CONGÉ SANS SALAIRE	15	57	81	153
MISE À DISPOSITION	10	0	0	10
CONGÉ DE LONGUE MALADIE**	5	11	0	16
DISPONIBILITÉ	196	0	0	196
CONGÉ PARENTAL	120	11	3	134
CONGÉ DE LONGUE DURÉE	167	0	192	359
TOTAL	1 259	79	276	1 614

Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel civil ayant quitté le PMEA au cours de l'année 2011 hors départs définitifs
Lecture : 276 ouvriers de l'État ont quitté le périmètre du PMEA au cours de l'année 2011 hors départs définitifs

* Position normale d'activité.

** Inclus les congés de grave maladie (pour les contractuels uniquement).

(11) Hors apprentis, PRL et vacataires.

2.3 - LE PASSAGE DE CONTRAT À CARRIÈRE POUR LES OFFICIERS ET LES SOUS-OFFICIERS

En effectifs physiques

	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS
TERRE	46	1 777
HOMMES	44	1 484
FEMMES	2	293
MARINE	5	716
HOMMES	4	629
FEMMES	1	87
AIR	25	719
HOMMES	24	518
FEMMES	1	201
SSA	4	70
HOMMES	4	19
FEMMES	0	51
SEA	8	8
HOMMES	8	7
FEMMES	0	1
SCA	3	0
HOMMES	2	0
FEMMES	1	0
TOTAL	91	3 290
HOMMES	86	2 657
FEMMES	5	633

Source : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services

Champ : ensemble du personnel militaire sous contrat devenu de carrière au cours de l'année 2011

Lecture : 293 sous-officiers féminins de l'armée de terre sont passés de contrat à carrière au cours de l'année 2011

NB : La gendarmerie, la DGA, APM, CGA, PIA et le SID n'ont pas eu de passage de contrat à carrière de leur personnel en 2011.

Personnel de
la Défense

Mouvements de
personnel

Dépenses liées
au personnel

Formation

Reconversion

Conditions
de travail

Relations
professionnelles

Politique sociale

Réserve

Postface

2.4 - LES TRANSFORMATIONS DES CDD EN CDI POUR LES AGENTS NON TITULAIRES

En effectifs physiques

Niv. I	Niv. II	Niv. III	TOTAL
7	0	3	10

Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel civil non titulaire recruté en application de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984

Lecture : 7 agents non titulaires de niveau I ont signé un contrat à durée indéterminée en 2011

2.5 - LES AVANCEMENTS

2.5.1 - Avancement du personnel militaire par catégorie et par armée

En effectifs physiques

	DE VOLONTAIRE À MdR	DE MdR À SOUS-OFF	DE MdR À OFFICIER	DE SOUS-OFF À OFFICIER	PROMO INTERNE VOLONTAIRE	PROMO INTERNE MdR	PROMO INTERNE SOUS-OFF	PROMO INTERNE OFFICIER
TERRE	963	1 547	13	291	5	9 265	4 542	1 548
MARINE	180	712	5	106	245	2 363	2 629	1 115
AIR	26	113	0	101	95	1 414	2 671	1 167
GENDARMERIE*	0	0	0	3	392	0	185	31
SSA	0	0	0	5	85	0	161	656
SEA	0	12	0	1	0	129	28	22
DGA	0	0	0	0	0	0	0	202
SCA	0	0	0	0	0	0	0	116
AUTRES SERVICES MINISTÉRIELS**	0	0	0	4	0	0	7	23
TOTAL	1 169	2 384	18	511	822	13 171	10 223	4 880

Source : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services

Champ : ensemble du personnel militaire ayant connu une promotion (hors premières affectations ou sortie d'école) au cours de l'année 2011

Lecture : 5 promotions de MdR à officier parmi le personnel de la marine ont été constatées au cours de l'année 2011

* Ne sont pris en compte au titre de l'année 2011 que les effectifs militaires de la gendarmerie placés sous PME.A.

** APM, CGA, PIA, SID.

2.5.2 - Avancement du personnel civil titulaire, hors promotion par concours

En effectifs physiques

	CHANGEMENT DE CORPS	CHANGEMENT DE GRADE		TOTAL DES AVANCEMENTS	TOTAL DES CONDITIONNANTS	POURCENTAGE DES PROMUS
		EXAMEN PROFESSIONNEL	CHOIX			
ÉVOLUTION DANS LA CATÉGORIE A	-	40	125	165	1 707	9,7
ACCÈS À LA CATÉGORIE A	898	0	0	898	5 172	17,4
ÉVOLUTION DANS LA CATÉGORIE B	-	187	538	725	7 688	9,4
ACCÈS À LA CATÉGORIE B	262	0	0	262	19 543	1,3
ÉVOLUTION DANS LA CATÉGORIE C	-	-	1 141	1 141	7 782	14,7
TOTAL	1 160	227	1 804	3 191	41 890	7,6

Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : avancement du personnel civil titulaire en 2011, hors DGSE

Lecture : 1 141 promotions au choix d'agents titulaires ont été enregistrées en catégorie C au cours de l'année 2011

NB : En 2011, avancement exceptionnel de quelques 800 TSEF en IEF dans la catégorie A.

Personnel de la Défense

Mouvements de personnel

Dépenses liées au personnel

Formation

Reconversion

Conditions de travail

Relations professionnelles

Politique sociale

Réserve

Postface

2.5.3 - Avancement du personnel ouvrier de l'État par catégorie

En effectifs physiques

	APRÈS ESSAI	AU CHOIX	MESURES PARTICULIÈRES EN FAVEUR DES OUVRIERS ANCIENS	TOTAL
CHEFS D'ÉQUIPE DE LA DÉFENSE	0	164	4	168
TECHNICIENS À STATUT OUVRIER	57	100	0	157
OUVRIERS PROFESSIONNELS	980	760	0	1 740
OUVRIERS NON PROFESSIONNELS	2	16	0	18
TOTAL	1 039	1 040	4	2 083

Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel civil ouvrier de l'État ayant connu une promotion au cours de l'année 2011

Lecture : 1 039 avancements d'ouvriers après essai ont été enregistrés au cours de l'année 2011

2.6 - LES MUTATIONS

2.6.1 - Le personnel militaire de carrière ou sous contrat

2.6.1.1 - Mutations avec changement de résidence⁽¹²⁾ par catégorie et par armée

En effectifs physiques

	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	TOTAL
TERRE	3 906	7 047	6 495	17 448
MARINE	1 350	3 175	878	5 403
AIR	1 465	4 714	1 066	7 245
GENDARMERIE*	29	271	51	351
SSA	431	360	0	791
SEA	75	61	116	252
DGA	325	0	0	325
SCA	322	0	0	322
AUTRES SERVICES MINISTÉRIELS**	22	6	0	28
TOTAL	7 925	15 634	8 606	32 165

Source : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services

Champ : ensemble du personnel militaire ayant connu une mutation avec changement de résidence au cours de l'année 2011

Lecture : 325 officiers de la DGA ont été mutés avec changement de résidence au cours de l'année 2011

* Ne sont pris en compte que les effectifs militaires de la gendarmerie placés sous PME.A.

** APM, CGA, SID.

(12) Mutations ouvrant droit à une indemnité de changement de résidence.

2.6.1.2 - Mutations sans changement de résidence par catégorie et par armée

En effectifs physiques

	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	TOTAL
TERRE	2 271	6 736	10 606	19 613
MARINE	1 931	9 499	5 174	16 604
AIR	1 537	11 456	5 426	18 419
GENDARMERIE*	10	207	60	277
SSA	744	727	0	1 471
SEA	7	4	5	16
DGA	126	0	0	126
SCA	271	0	0	271
AUTRES SERVICES MINISTÉRIELS**	21	1	0	22
TOTAL	6 918	28 630	21 271	56 819

Source : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services

Champ : ensemble du personnel militaire de carrière ou sous contrat ayant connu une mutation sans changement de résidence au cours de l'année 2011

Lecture : 126 officiers de la DGA ont été mutés avec changement de résidence au cours de l'année 2011

* Ne sont pris en compte que les effectifs militaires de la gendarmerie placés sous PME.A.

** APM, PIA, CGA, SID.

2.6.1.3 - Nombre total de mutations par catégorie

En effectifs physiques

	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	TOTAL
2011	14 843	44 264	29 877	88 984
RAPPEL 2010	13 523	31 797	21 707	67 027
RAPPEL 2009	13 605	36 488	22 791	72 884

Source : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services

Champ : ensemble du personnel militaire ayant connu une mutation

Lecture : en 2011, 14 843 officiers ont connu une mutation

2.6.2 - Le personnel civil

2.6.2.1 - Mutations avec changement de résidence⁽¹³⁾ par statut et par catégorie

En effectifs physiques

	TITULAIRES	NON TITULAIRES	OUVRIERS DE L'ÉTAT	TOTAL
CAT. A/NIV. I	48	4		
CAT. B/NIV. II	105	4	99	482
CAT. C/NIV. III	217	5		
TOTAL	370	13	99	482
RAPPEL 2010	501	12	131	644
RAPPEL 2009	308	3	68	379

Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel civil ayant connu une mutation avec changement de résidence en 2011

Lecture : 217 mutations avec changement de résidence de personnel de catégorie C ou niveau III ont été enregistrées en 2011

2.6.2.2 - Mutations sans changement de résidence par statut et par catégorie

En effectifs physiques

	TITULAIRES	NON TITULAIRES	OUVRIERS DE L'ÉTAT	TOTAL
CAT. A/NIV. I	99	34		
CAT. B/NIV. II	252	5	193	1 167
CAT. C/NIV. III	572	12		
TOTAL	923	51	193	1 167
RAPPEL 2010	771	66	220	1 057
RAPPEL 2009	607	33	131	771

Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel civil ayant connu une mutation sans changement de résidence en 2011

Lecture : 572 mutations sans changement de résidence de personnel de catégorie C ou niveau III ont été enregistrées en 2011

2.6.2.3 - Nombre total de mutations par statut

En effectifs physiques

	TITULAIRES	NON TITULAIRES	OUVRIERS DE L'ÉTAT	TOTAL
2011	1 293	64	292	1 649
RAPPEL 2010	1 272	78	351	1 701
RAPPEL 2009	915	36	199	1 150

Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel civil ayant connu une mutation

Lecture : en 2011, 1 293 titulaires ont connu une mutation

(13) Mutations ouvrant droit à une indemnité de changement de résidence.

2.7 - LE PERSONNEL MILITAIRE ET CIVIL CONCERNÉ PAR LES RESTRUCTURATIONS EN 2011

Les restructurations, mises en œuvre en application de la LPM 2009-2014, permettent d'adapter la structure et l'organisation des armées, directions ou services à ses missions.

ARMÉE	ÉTABLISSEMENTS* DISSOUS			ÉTABLISSEMENTS* CRÉÉS, TRANSFÉRÉS OU RÉORGANISÉS				TOTAL ÉTABLISSEMENTS* RESTRUCTURÉS	TOTAL POSTES CONCERNÉS**		
	Nbre	POSTES CONCERNÉS**		Nbre CRÉÉS	NOMBRE TRANSFÉRÉS OU RÉORGANISÉS	POSTES CONCERNÉS**			MILITAIRES	CIVILS	
		MILITAIRES	CIVILS			MILITAIRES	CIVILS				
TERRE	25	3 357	1 407	11	54	6 699	1 021	90	10 056	2 428	
MARINE	4	1 085	318	0	18	1 425	777	22	2 510	1 095	
AIR	11	2 812	204	1	26	2 790	298	38	5 602	502	
SSA	9	123	109	122	7	1 536	182	138	1 659	291	
SEA	8	79	93	0	0	0	0	8	79	93	
DGA	12	322	291	0	9	14	186	21	336	477	
SGA	43	83	1 224	8	31	142	1 089	82	225	2 313	
EMA***	46	1 327	997	52	38	12 695	7 977	136	14 022	8 974	
DPSD	2	19	3	0	3	35	6	5	54	9	
TOTAL	160	9 207	4 646	194	186	25 336	11 536	540	34 543	16 182	

Source : SGA/DAR

Champ : ensemble du personnel et des établissements du ministère de la défense ayant connu une restructuration en 2011
Lecture : 122 établissements ont été créés au SSA en 2011

* Régiments, bases aériennes, unités élémentaires, détachements, états-majors, centres techniques, directions régionales...

** Il s'agit de postes en organisation et non d'effectifs.

*** Dont SCA, DIRISI, emploi des forces, forces de présence, forces de souveraineté.

Personnel de la défense

Mouvements de personnel

Dépenses liées au personnel

Formation

Reconversion

Conditions de travail

Relations professionnelles

Politique sociale

Réserve

Postface

Les centres ministériels de gestion

Créés par l'arrêté du 2 mars 2010 relatif aux attributions des centres ministériels de gestion (CMG), les sept CMG se sont vu confier l'essentiel de la gestion administrative du personnel civil. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain : Brest, Bordeaux, Lyon, Metz, Rennes, Saint-Germain-en-Laye et Toulon. Il convient d'ajouter à ceux-ci le service de soutien de l'administration centrale (SPAC) pour les agents de l'administration centrale.

1. Une déconcentration accrue de la gestion du personnel civil

La déconcentration de la gestion RH du personnel civil s'est poursuivie en 2011 avec la publication du décret n° 2011-1864 du 12 décembre 2011 autorisant le ministre de la défense et des anciens combattants à déléguer certains de ses pouvoirs en matière d'administration et de gestion du personnel civil (et son arrêté d'application du 14 décembre 2011). En bénéficiant de cette délégation, les directeurs de CMG et le chef du SPAC disposent de compétences qui relevaient jusqu'alors de l'administration centrale. Ils signent désormais la majorité des actes individuels de gestion.

La DRH-MD garde à son niveau les actes qui garantissent les intérêts fondamentaux des agents tels que la nomination dans un corps, le refus de titularisation, les sanctions disciplinaires des troisième et quatrième groupes. Elle conserve également tous les actes ayant un impact sur la masse salariale et la gestion des effectifs tels que les détachements entrants, les intégrations directes et les recrutements des agents contractuels.

En outre, la DRH-MD assure la fonction de pilotage et de coordination des CMG.

2. Une clarification du rôle des acteurs en matière de gestion du personnel civil

Les nouveaux textes réglementaires définissent précisément les compétences attribuées à chaque acteur :

- les autorités centrales d'emploi, au niveau central, les chefs d'établissements et les commandants de formation administrative, au niveau local (la chaîne emploi), conservent leurs prérogatives managériales ;

- les CMG (la chaîne gestionnaire), quant à eux, traitent des actes de gestion administrative.

3. De nouvelles commissions administratives paritaires locales

Les directeurs de CMG président les commissions administratives paritaires locales (CAPL) qui ont pleine compétence pour les agents de catégories B et C (à l'exception des assistants de service social).

Les corps de catégorie A et ceux dont l'effectif est faible (directeurs des services déconcentrés du MINDAC, conseillers techniques de service social, infirmiers, infirmiers des services médicaux, cadres de santé civils du ministère de la défense et infirmiers civils de soins généraux du ministère de la défense) continuent de relever d'une commission administrative paritaire centrale (CAPC).